



Genève, le 1^{er} décembre 2021

Le Conseil d'Etat

5889-2021

Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication
Madame Simonetta SOMMARUGA
Conseillère fédérale
Palais fédéral nord
3003 Berne

**Concerne : Adaptations et compléments 2021 du plan sectoriel des transports,
partie infrastructure Rail
Deuxième consultation selon l'art. 20 OAT**

Madame la Conseillère fédérale,

Nous vous remercions pour cette nouvelle consultation sur l'adaptation 2021 du plan sectoriel des transports, partie infrastructure rail, et avons pris connaissance de votre position concernant nos demandes et remarques exprimées en 2020.

Le Conseil d'Etat estime cependant que le projet de diamétrale ferroviaire Bernex – Cherpines – Lancy – Genève – Aéroport – Zimeysa doit faire l'objet d'un suivi de coordination et nous nous permettons de réitérer notre demande d'ajout formel de la diamétrale dans la fiche objet 3.4.

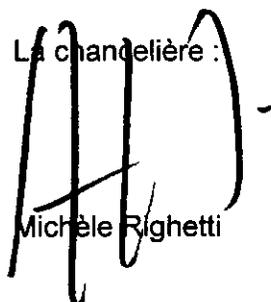
Ce projet est effectivement inscrit dans le plan directeur cantonal 2030 en vigueur, dans lequel son état de coordination est en cours. Ce projet a été intégré au programme des études qui sont en cours dans le cadre de l'étape d'aménagement 2035 de l'infrastructure ferroviaire sous le pilotage de l'Office fédéral des transports. Dans ce contexte, une simple mention dans le plan sectoriel se révèle désormais insuffisante au regard de l'impact potentiel de ce projet sur le fonctionnement du réseau ferroviaire sur le plan régional, national et international.

Les autres modifications ou prises de positions n'appellent pas de remarques complémentaires de notre part.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et vous remerciant d'avance pour la prise en compte de cette demande, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti

Le président :



Serge Dal Busco